

Montréal 

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Budget 2023 et Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

Monsieur Roger Lachance
Service de l'environnement

Date : 1^{er} décembre 2022

Plan de la présentation



Organigramme 2023
Faits saillants 2022 et impacts

Budget de fonctionnement

1. Indicateurs de performance du Service
2. Évolution budgétaire 2022
3. Objectifs 2023
4. Budget 2023
 - a. Sommaire des revenus et dépenses par compétences
 - b. Principaux écarts 2023 vs 2022
 - c. Variations de l'effectif par catégories d'emplois

Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

1. Enjeux
2. Réalisations 2022
3. PDI 2023-2032 par catégories d'actifs
4. Priorités du PDI 2023-2032 : programmes
5. Priorités du PDI 2023-2032 : projets

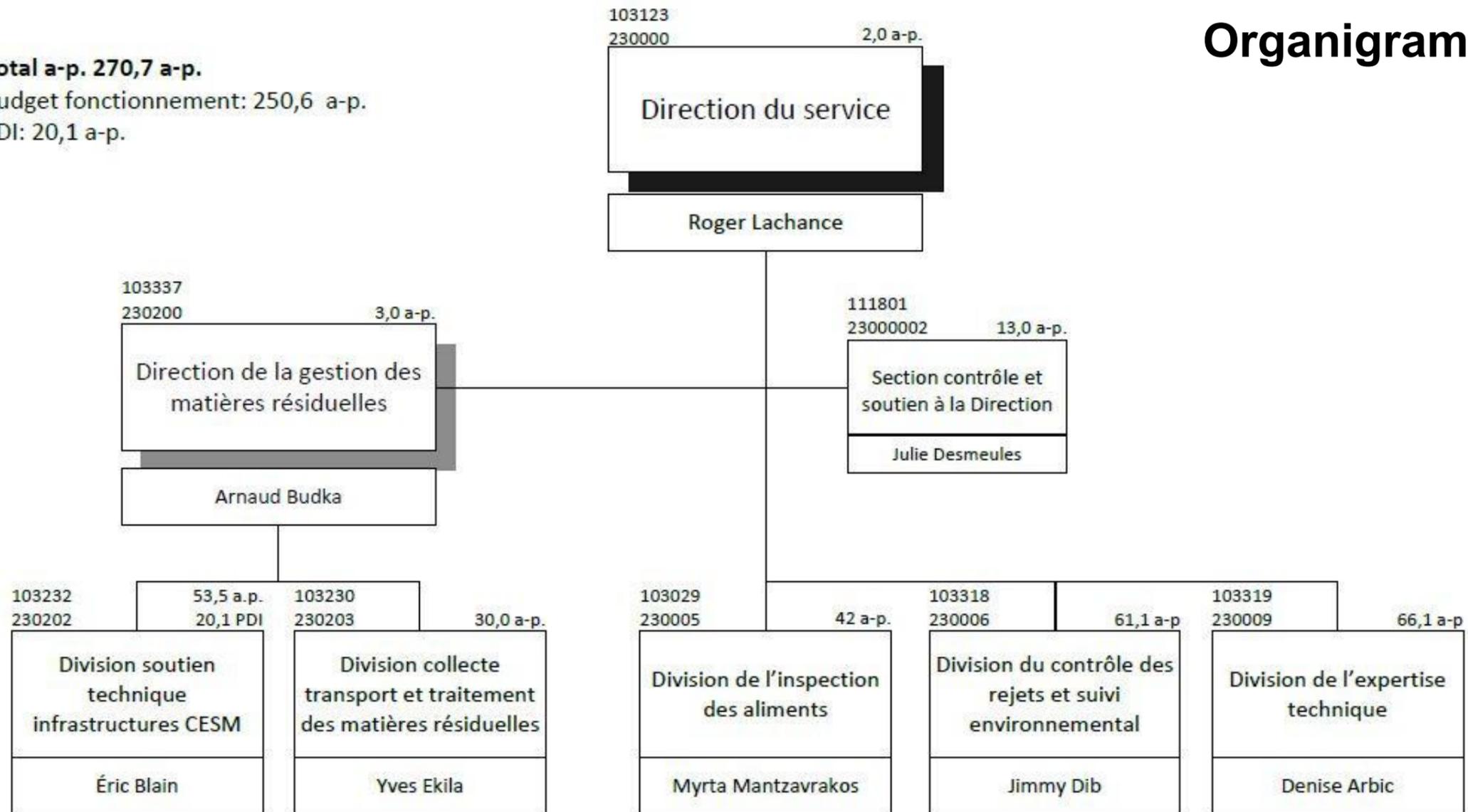
Période de questions

Organigramme 2023

Total a-p. 270,7 a-p.

Budget fonctionnement: 250,6 a-p.

PDI: 20,1 a-p.



Pour 2023, 4 a-p additionnels :

- Division de l'expertise technique : un chimiste temporaire (olfactométrie)
- Division du contrôle de rejets et suivi environnemental: un agent technique air -eau permanent (olfactométrie)
- Division de l'inspection des aliments : 2 postes Inspecteurs temporaires (application réglementaire des règlements d'interdiction des articles à usage unique en plastique)

Faits saillants 2022 et impacts

Les différents mandats du Service de l'environnement sont en lien direct avec plusieurs priorités du plan stratégique Montréal 2030, qu'il s'agisse de la transition écologique, de la participation citoyenne et des parties prenantes, ou de l'offre de milieux de vie de qualité

- **Poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 selon les priorités annoncées :**
 - Maintien des opérations en tout temps malgré les enjeux de marché (pénurie de main d'oeuvre, inflation), opérationnels et contractuels (rapport du Bureau de l'inspectrice générale sur la mise en marché des matières recyclables, incendie au centre de tri des résidus de construction, rénovation et démolition par exemple),
 - Adoption d'un règlement visant la réduction des impacts environnementaux associés à la distribution d'articles publicitaires,
 - Entrée en vigueur de la modification du règlement visant les sacs d'emplettes pour étendre cette interdiction à l'ensemble des sacs en plastique pour les commerces de détail et les établissements de restauration,
 - Préparation des réponses aux recommandations de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs à la suite des consultations sur la réduction du gaspillage alimentaire par les institutions, commerces et industries (ICI) tenues dans le cadre du droit d'initiative en consultation publique (pétition de 15 000 personnes),
 - Lancement d'une campagne de sensibilisation au « Zéro Déchet »,

Faits saillants 2022 et impacts (suite)

- **Poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 selon les priorités annoncées (suite) :**
 - Poursuite du déploiement de la collecte des matières organiques dans les logements de 9 unités ou plus (plus de 34 000 portes et 65 écoles additionnelles). Desserte actuellement de 27 % des 9 logements ou plus et de 41 % des écoles. Le taux de desserte de la population montréalaise a ainsi dépassé les 72 %.
 - Réalisation d'un projet pilote d'espacement des collectes d'ordures ménagères dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et d'un autre portant sur la collecte hors foyer dans l'arrondissement de Saint-Léonard,
 - Gestion des matières recyclables :
 - Remplacement de l'opérateur du centre de tri des matières recyclables (CTMR) de Lachine tout en maintenant en tout temps, le service à la population et la valorisation des matières triées;
 - Contribution aux groupes de travail avec les parties prenantes de la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (2025), dont l'élargissement de la consigne aux contenants de boissons;
 - Poursuite des travaux de construction de deux infrastructures de traitement des matières organiques (CTMO) : le centre de traitement par compostage de Saint-Laurent (travaux effectués à 90 %) et le centre de traitement par biométhanisation de Montréal-Est (travaux effectués à 50 %);
 - Mise en service de l'usine de traitement des lixiviats au Complexe environnemental de Saint-Michel.

Faits saillants 2022 et impacts (suite)

- **Poursuite du mandat réglementaire pour le respect des normes de qualité de l'air et de l'eau. Au 30 septembre 2022, les actions suivantes ont été menées (suite) :**
 - Délivrance de 260 permis et autorisations pour différents travaux et activités, dépôt en cours de 36 poursuites ou constats d'infraction, et traitement de près de 820 plaintes,
 - Réalisation des améliorations prévues au Réseau de surveillance de la qualité de l'air, dont l'ajout d'une station nomade (mobile) de mesures dans l'est de l'île et d'autres équipements de pointe. Poursuite du travail conjoint avec la Direction régionale de santé publique (DRSP) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) visant la sortie d'un document explicatif sur la qualité de l'air et les impacts de celle-ci sur la santé des Montréalaises et des Montréalais
 - Révision de certains articles prioritaires du règlement sur la qualité de l'air
 - Reprise des activités d'inspection des aliments à un niveau prépandémique tout en tenant compte d'une baisse d'environ 1 000 établissements depuis 2019 et renouvellement de l'entente entre la Ville et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur le fonctionnement des programmes d'inspection des aliments.

Montréal 

Budget de fonctionnement 2023

Liste des indicateurs suivis régulièrement du Service

Gestion des matières résiduelles

- Taux de diversion de l'enfouissement
- Taux de génération de matières résiduelles par habitant et par an
- Taux de récupération de matières recyclables
- Taux de récupération des matières organiques
- Taux de récupération des résidus de construction, rénovation et démolition
- Coût de valorisation des matières recyclables
- Coût de valorisation des matières organiques
- Coût de l'enfouissement (élimination) d'ordures ménagères

Expertise - sols contaminés

- Sols contaminés - Traitement des demandes des unités d'affaires pour les sols contaminés
- Sols contaminés - Traitement des demandes d'accès à l'information

Inspection des aliments

- Délai de transfert des poursuites aux procureurs par rapport à la cible
- Pourcentage du temps des inspecteurs passé en inspection
- Demandes d'accès l'information par rapport à la cible

Liste des indicateurs suivis régulièrement du Service (Suite)

Contrôle des rejets et suivi environnemental

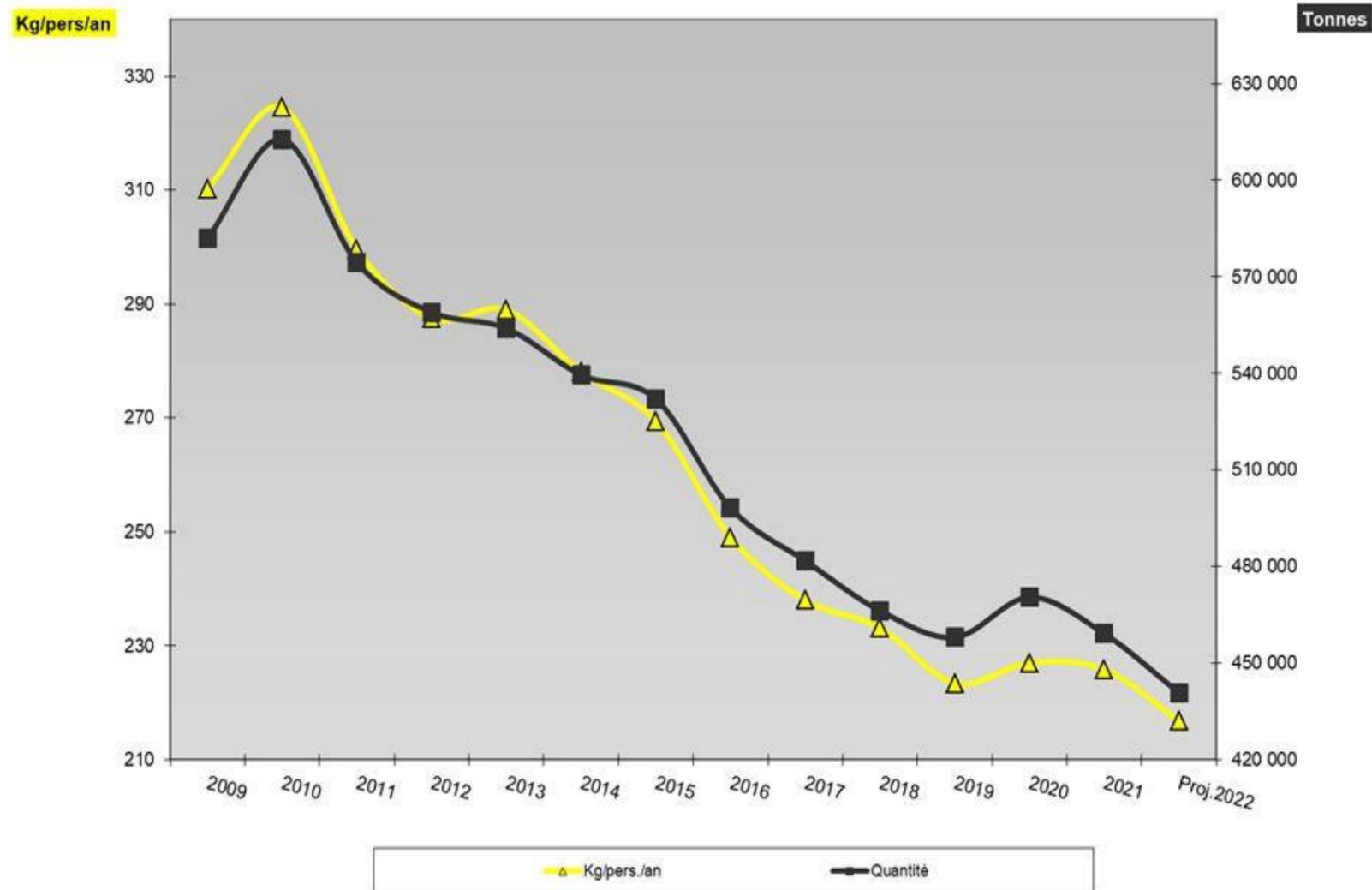
- Ratio des poursuites déposées versus les poursuites recommandées
- Pourcentage des plaintes prises en charge dans les 24 heures
- Pourcentage des interventions dans les 24, 48 et 96 heures
- Pourcentage des plaintes dont le retour au plaignant est fait dans les 10 jours
- Pourcentage d'inspections réalisées dans les délais prévus
- RSQA - PTI Pourcentage des achats réalisés dans le respect du budget alloué
- RSQA - Pourcentage des étalonnages réalisés en fonction du nombre planifié
- Pourcentage de mandats traités sur le total de mandats reçus à l'intérieur du délai

Expertise technique

- Expertise technique (section DesBaillets) : délai de réponse aux plaintes reçues par GDC
- Expertise technique (section Crémazie) : eaux usées, effluents, aliments, etc.
- Pourcentage de réalisation des analyses dans les délais

Indicateurs clés du Service - Génération de matières résiduelles

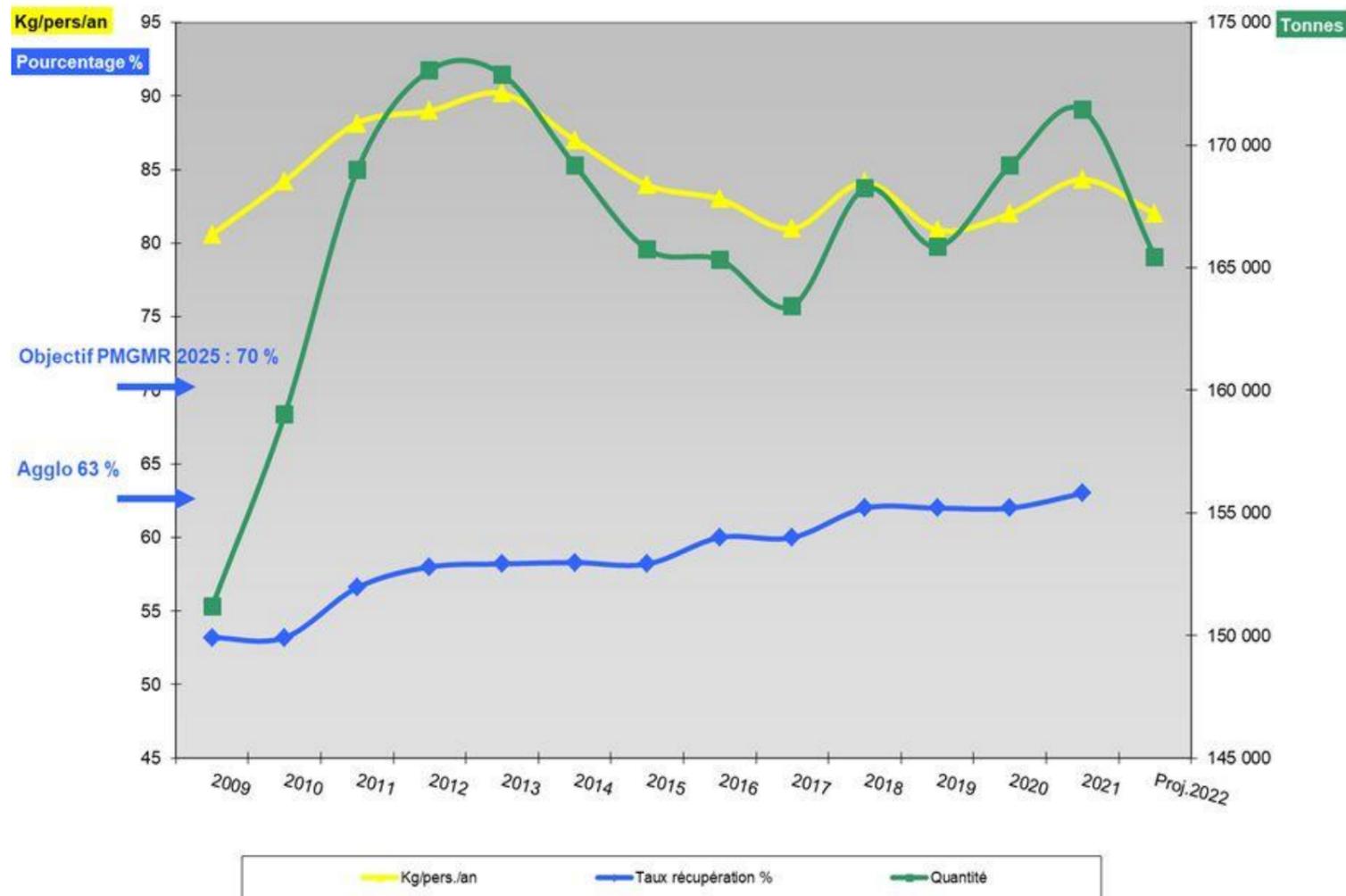
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - ORDURES MÉNAGÈRES - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



- Diminution régulière de la quantité d'ordures ménagères générées depuis 2010, ce qui contribue à l'objectif du PDGMR (objectif: baisse de la génération totale de matières résiduelles de 10 kg/pers/an)
- Accélération de la baisse des quantités depuis 2016 à la suite de l'implantation de la collecte des matières organiques dans les immeubles de 8 logements et moins
- Diminution anticipée de 9 kg/pers/an entre 2021 et 2022

Indicateurs clés du Service - Taux de récupération des matières recyclables

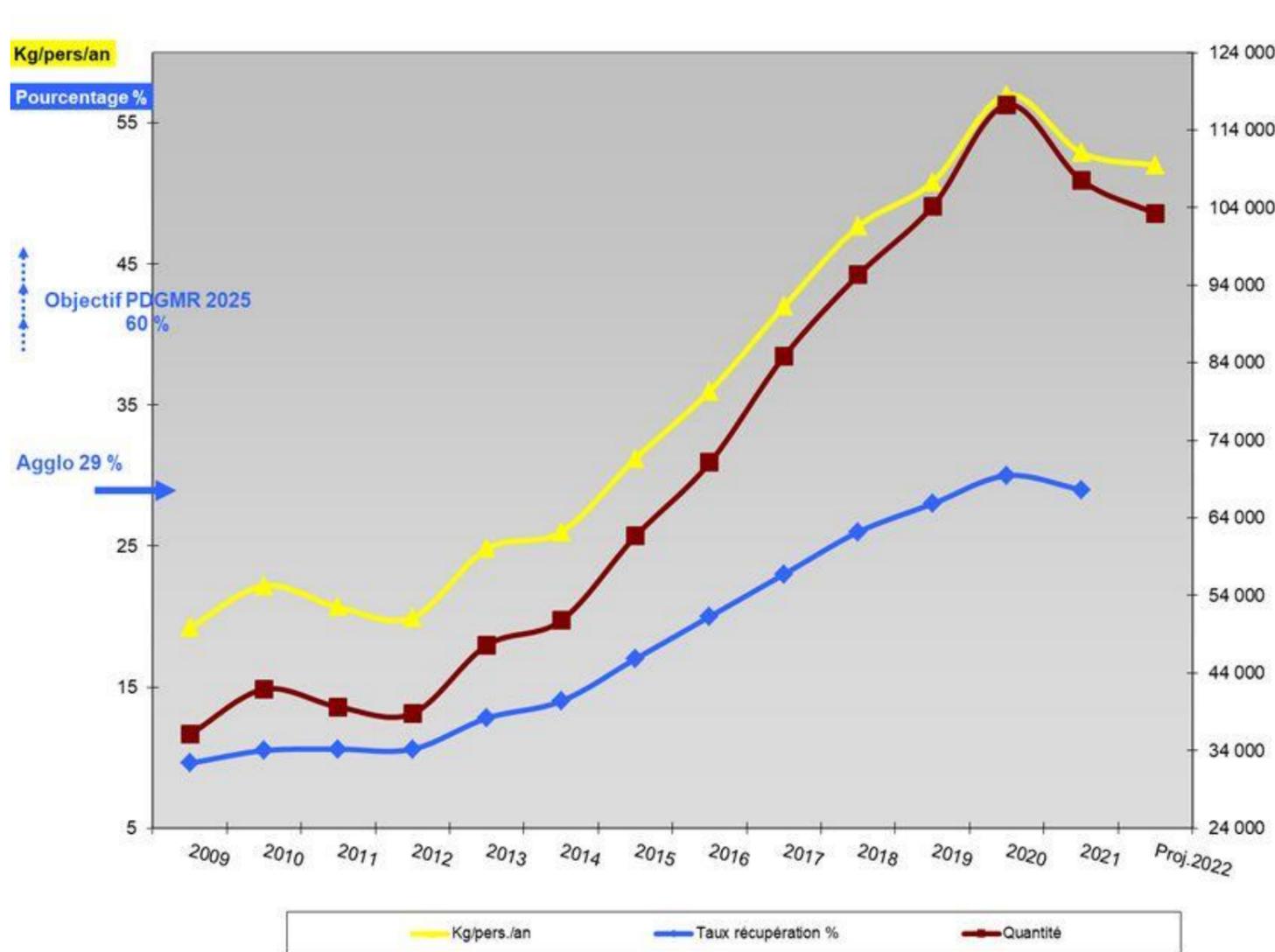
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - MATIÈRES RECYCLABLES - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



- Lente progression du taux de récupération depuis 2010
- Déploiement de la consigne élargie en novembre 2023, arrimage prévu avec les initiatives locales de points d'apport volontaires (verre) et transition vers la responsabilité élargie des producteurs au 1er janvier 2025, ce qui devrait permettre d'atteindre la cible de 70 %

Indicateurs clés du Service - Taux de récupération des matières organiques

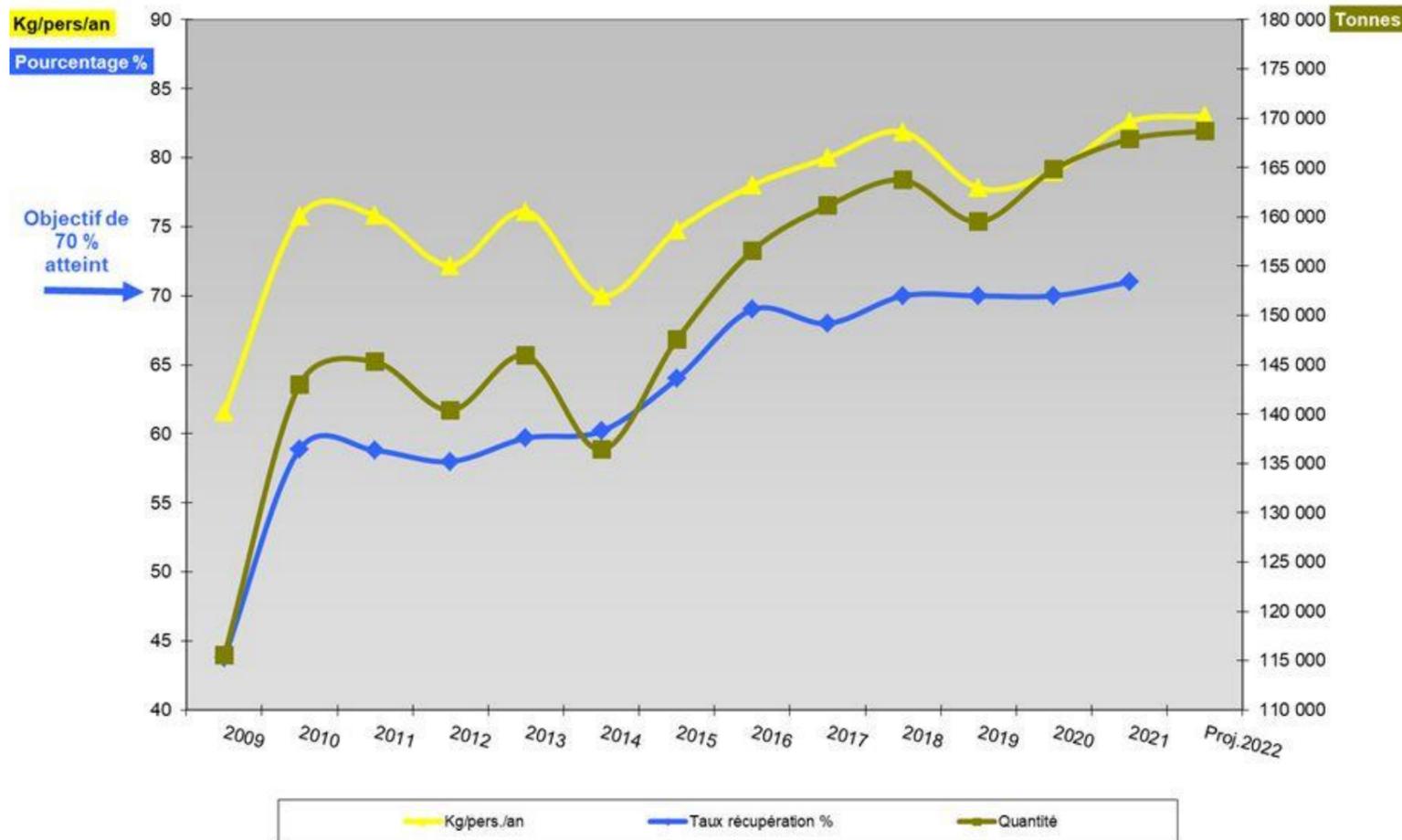
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - MATIÈRES ORGANIQUES - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



- Diminution anticipée de 4 % des matières organiques collectées due à une réduction de la part des résidus alimentaires et qui pourrait s'expliquer par les effets de la pandémie COVID 19 sur le taux de participation, la diminution de la population montréalaise, le ralentissement économique (qui influe sur la consommation et donc sur les quantités)
- Desserte de plus de 72 % des unités d'occupation
 - Desserte de **27 %** d'immeubles de 9 logements en novembre 2022 (près de 42 000 unités d'occupation en 2022)
 - Desserte de 267 écoles primaires et secondaires et 100 % des Cégeps
 - Desserte de **3 980 commerces**
 - 100 % d'immeubles de 8 logements et moins desservis par la collecte des matières organiques depuis 2019

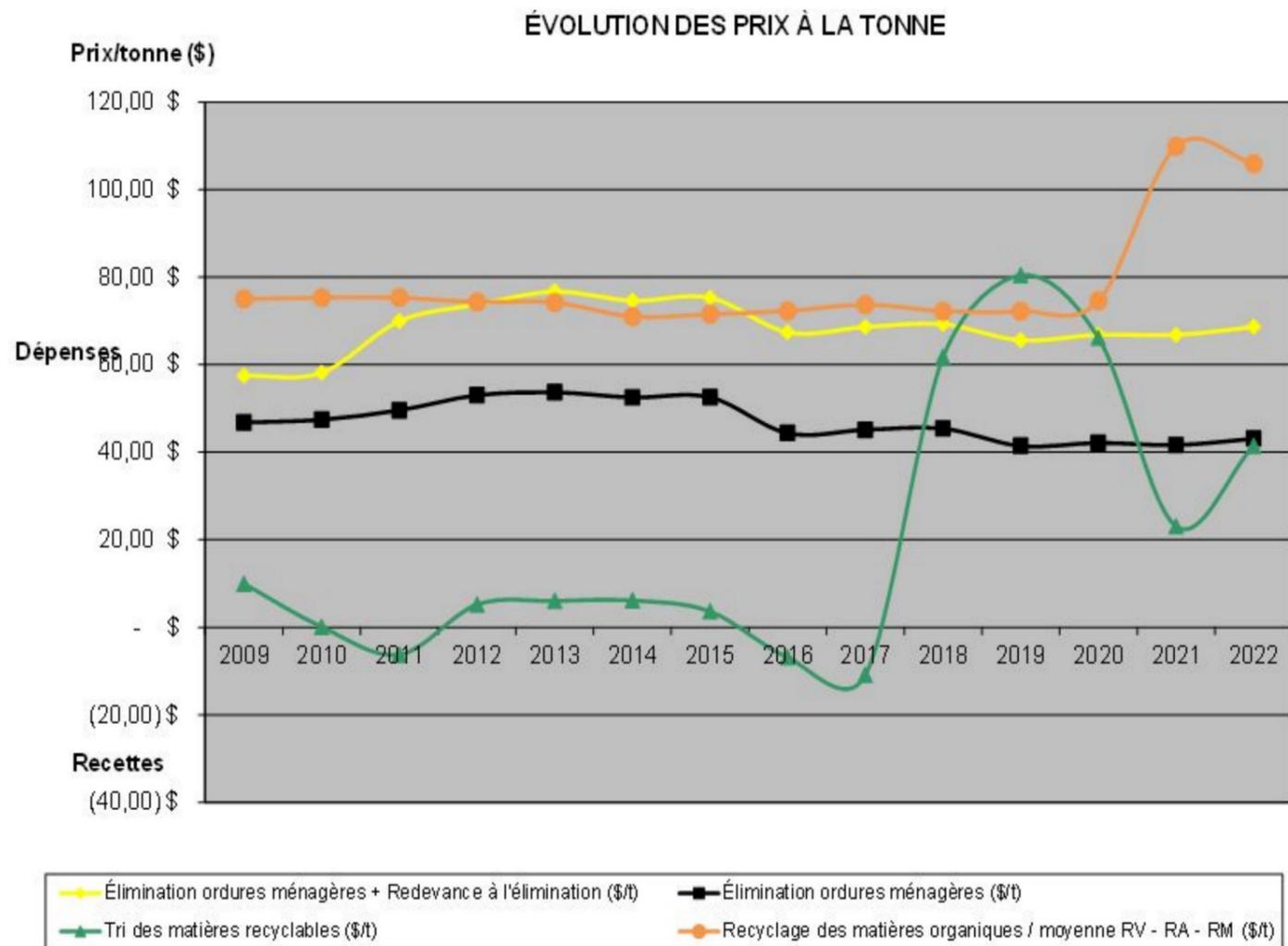
Indicateurs clés du Service - Taux de récupération des résidus de construction, rénovation et démolition

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS VALORISÉS - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



Objectif de 70 % fixé par le PDGMR atteint depuis 2018 et maintenu en 2021 grâce au maintien de l'ouverture des écocentres durant la pandémie

Indicateurs clés du Service - Évolution des prix à la tonne



- Coût total de l'enfouissement (élimination) légèrement supérieur à celui des matières recyclables en 2022 et toujours inférieur au coût brut de valorisation des matières organiques
- Coût de valorisation des matières recyclables en augmentation par rapport à 2021 en raison de la baisse du prix de vente des matières triées
- Performance environnementale (taux de détournement de l'enfouissement et taux de déploiement de la collecte des matières organiques) de l'agglomération qui permet de maximiser le montant de la redevances à l'élimination redistribué par le MELCCFP (+ 2,4 % de revenus additionnels estimés en 2022 ou 406 k\$)
- L'agglomération assume 100 % du coût d'enfouissement des matières recyclables non triées à la source (coût annuel estimé de l'ordre de 15 M\$ par an). Les ordures ménagères sont en effet encore constituées de 20 % de matières recyclables.

Évolution budgétaire 2022 – Revenus

(en milliers de dollars)	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2022	16 998,6	9 518,4	26 517,0
Budget modifié 2022	16 998,6	9 518,4	26 517,0
Prévisions 2022	17 452,6	9 901,2	27 353,8
Surplus (déficit)	454,0	382,8	836,8
Explications des principaux écarts			
Redevances sur l'élimination des matières résiduelles (loi 130) - performance relative des autres municipalités	406,9		406,9
Valorisation énergétique du biogaz (CESM) note 1		513,0	513,0
Réception des sols - Parc Frédéric-Back		(505,0)	(505,0)
Écocentres (hausse des fréquentations)		230,2	230,2
Divers (subventions GMR et autres)	47,1	144,6	191,7
	454,0	382,8	836,8

Note 1 : revenus en réduction de la provision du passif environnemental du CESM

Accroissement des revenus de 1,9 M\$ provenant du régime de compensation de la collecte sélective des matières recyclables (Loi 88) , non inclus au budget du Service de l'environnement, pour un total de compensation de 27,9 M\$. Le calcul repose sur les dépenses de 2021.

Évolution budgétaire 2022 – Dépenses

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2022	73 883,0	98 413,1	172 296,1
Réalisation des actions du PDGMR (ISÉ) - soutien aux arrondissements	(540,1)		(540,1)
Virement budgétaire vers le Service de la diversité et de l'inclusion sociale.		(335,0)	(335,0)
Budget modifié 2022	73 342,9	98 078,1	171 421,0
Prévisions 2022	72 406,5	90 244,2	162 650,7
Surplus (déficit)	936,4	7 833,9	8 770,3
Explications des principaux écarts			
Valorisation énergétique du biogaz (passif environnemental du CESM) note 1		(513,0)	(513,0)
Rémunération	24,7	225,3	250,0
Autres familles de dépenses - gestion des matières résiduelles			
Contrats de collecte, transport, de traitement et d'élimination des matières résiduelles incluant le carburant pour le transport aux écocentres (différence IPC et carburant)	(720,0)	(681,0)	(1 401,0)
Contingences disponibles sur les contrats de collecte et transport des matières résiduelles	590,0		590,0
Transport des conteneurs (écart volume, fermeture cour de voirie, report de projet)	625,0		625,0
Coûts moyens moins élevés pour les contrats de transport et collecte (renouvellement de contrats)	280,0		280,0
Tri et traitement des matières recyclables - évolution favorable du marché		4 121,0	4 121,0
Écart de tonnage pour le traitement et l'élimination des matières organiques et le bois (moins participation citoyenne que prévue)		3 519,0	3 519,0
Baisse du tonnage pour le traitement et l'élimination des ordures ménagères et les CRD		1 347,0	1 347,0
Écocentres (transports des conteneurs)		235,0	235,0
Coûts pour les laboratoires (produits chimiques)		(200,0)	(200,0)
Autres	136,7	(219,4)	(82,7)
	936,4	7 833,9	8 770,3

Note 1 : en réduction de la provision du passif environnemental du CESM

Objectifs 2023

Le Service de l'environnement poursuivra les efforts entrepris, de concert avec ses partenaires, afin de doter l'agglomération des leviers essentiels qui lui permettront, non seulement de protéger l'environnement, mais aussi de préserver les ressources. Les actions prioritaires sont :

Gestion des matières résiduelles

Poursuivre la mise en oeuvre du PDGMR 2020-2025 en respectant les priorités annoncées :

Réduction à la source

- Préparer l'entrée en vigueur du règlement interdisant les articles à usage unique (mars 2023) et du règlement visant la réduction des impacts environnementaux associés à la distribution d'articles publicitaires (mai 2023)
- Planifier un encadrement réglementaire concernant la gestion des invendus de l'industrie du textile et les matières organiques générées par les épiceries.
- Déposer les réponses aux recommandations formulées par la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs. Établir et démarrer la mise en oeuvre d'un plan d'action visant la réduction du gaspillage alimentaire des commerces.

Détournement des matières organiques de l'enfouissement

- Poursuivre du déploiement de la collecte dans les immeubles de 9 logements et plus, dans les écoles et accompagnement des autres institutions (environ 100 000 logements et 120 écoles)
- Terminer la construction et lancer la mise en service du centre de compostage de Saint-Laurent et du centre de biométhanisation de Montréal-Est.

Objectifs 2023

Gestion des matières résiduelles (suite):

Poursuivre la mise en oeuvre du PDGMR 2020-2025 en respectant les priorités annoncées (suite):

Mobilisation des parties prenantes

- Poursuivre la coordination avec le MELCCFP et Recyc-Québec pour la gestion de la transition entre le régime actuel de compensation des activités de gestion des matières recyclables vers le régime de responsabilité élargie des producteurs qui intègre les réalités territoriales montréalaises

Optimisation des opérations de gestion des matières résiduelles

- Poursuivre de la mise en oeuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte en réévaluant la fréquence et outils de collectes et en intégrant des critères de transition écologique dans les clauses contractuelles (ex.: plan de réduction des émissions de GES) et planification des renouvellements à venir (2025) en prenant en compte les enjeux opérationnels et de marché.
- Poursuivre l'analyse de la chaîne de valeur des écocentres afin d'optimiser leur fonctionnement pour en réduire les coûts, planifier les prochaines infrastructures et les services et déploiement des modules de suivi véhiculaire.
- Poursuivre du déploiement progressif du SIGMR (Système intégré de gestion des matières résiduelles) : déploiement de l'application électronique de GAD (gestion des autorisations à déverser) à l'ensemble des territoires, suivi et évaluation du procédé.

Objectifs 2023 (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite):

Poursuivre la mise en oeuvre du PDGMR 2020-2025 en respectant les priorités annoncées (suite):

Complexe environnemental Saint-Michel (CESM)

- Supporter la conversion progressive du CESM en grand parc urbain (parc Frédéric-Back) et effectuer le transfert de l'opération de l'usine de traitement du lixiviat au personnel de la Ville.

Gestion des sols contaminés

- Accompagner le Service du développement économique dans les projets de développement de l'est de Montréal.
- Accompagner les services et arrondissements dans l'optimisation de la gestion des sols contaminés générés par la Ville et ses activités et produire du matériel éducationnel sur les sols contaminés pour les arrondissements et les services centraux.

Qualité de l'air

- Poursuivre la révision du Règlement 2001-10 sur la qualité de l'air et ce, en collaboration avec le MELCC et la CMM.
- Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2022) du RSQA (Réseau de surveillance de la qualité de l'air).
- Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences réglementaires sur l'assainissement de l'air.
- Ajouter une nouvelle station au Réseau de surveillance de la qualité de l'air spécifique à l'évaluation des impacts du trafic routier.

Objectifs 2023 (suite)

Qualité de l'eau et du milieu aquatique

- Poursuivre le travail de révision du règlement sur la tarification des rejets des eaux usées ainsi que celui du règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux.
- Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2022) du RSMA (Réseau de suivi du milieu aquatique).
- Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences du Règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la CMM.

Eau potable, eaux usées, air, aliments, piscines et bassins artificiels

- Passer avec succès l'évaluation bisannuelle sur site par les deux organismes accréditeurs le CEAEQ et le CCN quant à nos activités des laboratoires accrédités ISO 17025 et maintenir les accréditations légales requises.
- Finaliser la mise en place des exigences de la norme pour demander la certification ISO-45001 (2022-2023). Santé-sécurité.
- Développer et mettre en place un laboratoire d'olfactométrie afin d'assurer la conformité des établissements émettant des odeurs.
- En collaboration avec la chaire industrielle en eau potable (CSNRG), effectuer le suivi des composés perfluorés (PFA et PFO) aux 6 usines de production d'eau potable.

Objectifs 2023 (suite)

Aménagement du laboratoire de chimie (Crémazie)

- En collaboration avec le SGPI, finaliser les plans et devis technique pour l'aménagement futur du laboratoire d'analyses environnementales débutant en 2023.

Inspection des aliments

- Réaliser l'entente Ville-MAPAQ 2023 et en négocier une nouvelle pour les années subséquentes .
- Maintenir les activités d'inspection d'hygiène et salubrité des 14 000 commerces alimentaires montréalais.
- Prendre en charge l'application réglementaire de l'article 4b) du règlement 2008-47 de la CMM sur les trappes à graisses dans les établissements concernés ainsi que celui interdisant les articles à usage unique.
- Poursuivre notre collaboration avec le Conseil du système alimentaire montréalais (CSAM) et d'autres projets de transition écologique.

Budget 2023 – Sommaire des revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020*	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Conseil municipal	18 444,8	18 321,2	26 982,2	17 793,6	17 452,6	16 998,6	17 409,9
Conseil d'agglomération	10 151,4	11 092,8	10 360,3	9 740,0	9 901,2	9 518,4	9 559,4
Total	28 596,2	29 414,0	37 342,5	27 533,6	27 353,8	26 517,0	26 969,3

* Revenus 2020 : Subvention du programme Revisol pour le projet du parc environnemental de la Pointe-Saint-Charles PEPSC (10 M\$)

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2018 **	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020 ***	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Conseil municipal	75 340,6	61 422,6	75 107,1	64 944,5	72 406,5	73 883,0	88 859,5
Conseil d'agglomération	99 225,9	85 002,2	93 595,2	83 876,1	90 244,2	98 413,1	100 785,4
Total	174 566,5	146 424,8	168 702,3	148 820,6	162 650,7	172 296,1	189 644,9

**Dépenses 2018 : conseil municipal : hausse de 14,4 M\$ de la réserve du passif environnemental du PEPSC de 14,4 M\$ pour la construction de l'usine et du mur d'étanchéité et les frais d'opérations.
conseil aggro : hausse de 18,7 M\$ pour la réserve des coûts de fermeture et d'après-fermeture du CESH (usine Lixiviat, taux actualisation)

***Dépenses 2020: Conseil municipal : hausse 3,1 M\$ de la réserve du passif environnemental des autres sites contaminés(ajout de terrains) + impact subvention Revisol 10 M\$ (PEPSC) , conseil aggro : ajustement de 3,8 M\$ de la provision du passif environnemental CESH (taux actualisation et indexation).

****Dépense 2021 : conseil municipal : baisse de 4,8 M\$ suite à la fin des travaux de construction pour le PEPSC

Principaux écarts 2023 vs 2022 – Revenus

(en milliers de dollars)	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2022	16 998,6	9 518,4	26 517,0
Redevances sur l'élimination de matières résiduelles - (Loi 130) - performance relative des autres municipalités du groupe (matières organiques)	406,9		406,9
Divers	4,4	41,0	45,4
Variation totale	411,3	41,0	452,3
Budget 2023	17 409,9	9 559,4	26 969,3

Principaux écarts 2023 vs 2022 – Dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)	A.P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2022	246,6	73 883,0	98 413,1	172 296,1
Rémunération - Indexation et ajustement de la rémunération		186,8	650,4	837,2
Nouveaux postes temporaires pour l'application réglementaire reliés au PDGMR	2,0		167,2	167,2
Nouveaux postes pour le projet d'olfactométrie (un poste temporaire, un poste permanent)	2,0		215,3	215,3
Gestion des matières résiduelles				
Contrats de collecte et transport, de traitement et d'élimination des matières résiduelles incluant le carburant pour le transport aux écocentres (IPC et carburant)		10 345,0	2 472,8	12 817,8
Hausse des coûts et bonification du service des collectes et transport des matières résiduelles (renouvellement contrats)		3 493,7		3 493,7
Réalisation des actions du PDGMR (Information, sensibilisation, éducation (ISÉ) + déploiement des bacs bruns)		957,0		957,0
Traitement, élimination et volarisation des matières résiduelles en lien avec le PDGMR (variation tonnage)			(2 831,1)	(2 831,1)
Hausse des coûts moyens pour le traitement et l'élimination des matières résiduelles (renouvellement contrats)			2 201,0	2 201,0
Traitement des matières recyclables - volatilité du prix des matières			(604,5)	(604,5)
Autres divisions				
Coûts pour les laboratoires (produits chimiques)			200,0	200,0
Divers		(6,0)	(98,8)	(104,8)
Variation totale	4,0	14 976,5	2 372,3	17 348,8
Budget 2023	250,6	88 859,5	100 785,4	189 644,9

Budget 2023 – Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					Budget 2023
	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	17,0	19,0	18,6	19,6	20,6	20,6
Sous-total — Cadres	17,0	19,0	18,6	19,6	20,6	20,6
Contremaîtres	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Cols blancs	145,9	149,4	151,1	153,5	152,7	155,7
Professionnels	56,8	53,8	64,8	66,3	65,1	66,1
Cols bleus	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2
Total	227,9	230,4	242,7	247,6	246,6	250,6

Montréal 

**Programme décennal
d'immobilisations
2023-2032**

Enjeux

Gestion des matières résiduelles

- Poursuivre l'amélioration de la performance opérationnelle du tri (Lachine) des matières recyclables en parallèle d'un changement de gouvernance dans ces activités (transition du régime actuel vers un régime de responsabilité élargie des producteurs et d'une mise en œuvre de la consigne). Favoriser les marchés locaux et une économie circulaire des matières recyclables.
- Assurer un suivi afin que les mises en route du centre de compostage dans l'arrondissement de Saint-Laurent et du centre de biométhanisation à Montréal-Est se réalisent dans les meilleurs délais possible.
- Assurer le transfert des opérations de l'usine de traitement lixiviat CESM vers le personnel du CESM.
- Analyser et planifier le besoin en infrastructures de traitement additionnelles (centre de biométhanisation de Lasalle, centre de compostage de l'est, centre pilote de prétraitement à Montréal-Est).
- Réaliser la réhabilitation du site dans l'arrondissement de LaSalle acquis pour l'implantation d'un futur centre de biométhanisation.
- Identification de sites pour l'implantation d'écocentres dans le secteur ouest de l'île.

Enjeux (suite)

Contrôle des rejets et suivi environnemental

- Selon les recommandations du comité de travail formé de la Ville, la DRSP, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le MELCCFP, maintenir les installations et équipements nécessaires aux mesures et à la surveillance de la qualité de l'air, dont une station nomade.
- Achat d'équipements permettant d'assurer le respect de la mise à jour des normes en santé et sécurité. Continuer le remplacement des équipements servant à l'échantillonnage des rejets industriels ayant atteint leur durée de vie utile. Ces échantillonnages servent à la vérification de la conformité à de nombreux règlements touchant l'assainissement de l'air ou des eaux sous la responsabilité du service.

Expertise technique (laboratoires)

- Acquisition et remplacement d'équipements et d'instruments de laboratoire ayant atteint leur durée de vie utile pour les analyses de plusieurs paramètres, dont la majorité réglementée, dans le cadre du suivi des mandats octroyés par notre Service, le Service de l'eau et les arrondissements.
- En collaboration avec le SGPI et la firme dédiée dans l'aménagement du laboratoire d'analyses environnementales, évaluer les besoins afin de mettre à niveau les installations, d'optimiser les opérations et d'améliorer l'ergonomie des postes de travail. Les rénovations seront réalisées entre 2023 et 2025.

Réalisations 2022

Volet protection

- Investissements réalisés pour l'amélioration du Réseau de surveillance de la qualité de l'air, dont l'accès accru à certaines données ouvertes. Ce programme concerne les investissements de mise à niveau des stations d'échantillonnage de la qualité de l'air et inclut la finalisation des améliorations prévues au réseau de la surveillance de la qualité de l'air (RSQA) par l'ajout d'une station nomade dans l'est de l'île, acquisition d'équipements pour une station dédiée à la mesure des particules fines à venir en 2023 (impact de la circulation) et d'équipements de pointe dans les stations actuelles.
- Achats d'équipements et d'appareils de mesure pour la réalisation de campagnes d'échantillonnage des rejets atmosphériques et des eaux usées provenant d'établissements industriels ainsi que les émissions de contaminants atmosphériques dans l'air ambiant.
- Achats d'équipements pour la réalisation des programmes de suivi de la qualité de l'eau usée, l'eau potable et la qualité de l'air sur le territoire de Montréal.

Réalisations 2022

Volet développement

Gestion des matières résiduelles

- **Centre de compostage à Saint-Laurent :**
 - Travaux de construction complétés à 90 %. Le chantier a été arrêté le 15 juillet en raison d'un conflit commercial entre Véolia (SUEZ) et son principal sous-traitant. Certains travaux ont repris en octobre. Dans la mesure où le conflit se règle, les premières tonnes de matières pourraient être livrées au cours du 1er semestre 2023.
- **Centre de Biométhanisation à Montréal-Est :**
 - Travaux de construction complétés à 60 %. Le chantier a été arrêté le 19 juillet en raison d'un conflit commercial entre Véolia (SUEZ) et son principal sous-traitant. Certains travaux ont repris en octobre. Dans la mesure où le conflit se règle, les premières tonnes de matières pourraient être livrées en 2024.
- **Centre de tri des matières recyclables de Lachine :**
 - Le contrat initial exécuté par Ricova a été résilié le 16 octobre 2022. La société Via a repris les opérations le 17 octobre 2022. Nous avons été à même de constater une nette amélioration de la qualité des matières produites.
- Construction et mise en service de l'**unité de traitement du lixiviat au CESM**. Réception provisoire délivrée en octobre 2022.

Réalisations 2022

Volet développement (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

- **CTMR Est :**
 - Modifications de la gouvernance de la gestion des matières recyclables qui impacte la planification et le financement de la construction d'un nouveau centre de tri : annonce par le MELCCFP d'une transition vers une responsabilité élargie des producteurs complète au 1er janvier 2025 (projet de loi 65) et nomination d'Éco Entreprise Québec en tant qu'organisme de gestion désigné pour la responsabilité élargie des producteurs
 - Participation à divers comités de travail, sous la responsabilité de Recyc-Québec, ayant comme mandat de définir les modalités de mise en œuvre du nouveau modèle de gouvernance pour faire valoir les enjeux de l'agglomération de Montréal pour un besoin d'une nouvelle capacité de traitement.
- **CTMO**
 - CTMO par biométhanisation LaSalle : réalisation d'études préliminaires; Évaluation du gisement, Analyse économique préliminaire de différents scénarios et de mode de réalisation, sondage de marché.
 - Révision de la planification des infrastructures au regard des besoins actualisés (projection de collecte de matières organiques) et des évolutions contextuelles. Le CTMO de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et le centre pilote de prétraitement retourne à l'étape de justification.

Expertise technique (laboratoires)

- Les informations ont été fournies au SGPI pour l'élaboration des plans et devis technique pour l'aménagement futur du laboratoire d'analyses environnementales. Le projet se poursuivra en 2023 afin de débiter les travaux à la fin de l'année.

PDI 2023-2032 par catégories d'actifs

(en milliers de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIFS	Total 2023-2027			Total 2028-2032			Total 2023-2032		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
CONSEIL MUNICIPAL									
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	16 002	6 000	22 002	13 454	3 150	16 604	29 456	9 150	38 606
Total :	16 002	6 000	22 002	13 454	3 150	16 604	29 456	9 150	38 606
	pourcentage relatif ==>		73%	27%	81%	19%	76%	24%	

**PDI 2023-2032 :
176.6 M\$**

CATÉGORIES D'ACTIFS	Total 2023-2027			Total 2028-2032			Total 2023-2032		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
CONSEIL AGGLOMÉRATION									
Bâtiments	26 350	81 361	107 711	18 000	4 308	22 308	44 350	85 669	130 019
Terrains	180	-	180	-	-	-	180	-	180
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	3 285	733	4 018	3 475	283	3 758	6 760	1 016	7 776
Total :	29 815	82 094	111 909	21 475	4 591	26 066	51 290	86 685	137 975
	pourcentage relatif ==>		27%	73%	82%	18%	37%	63%	

CATÉGORIES D'ACTIFS	Total 2023-2027			Total 2028-2032			Total 2023-2032		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
GLOBAL									
Bâtiments	26 350	81 361	107 711	18 000	4 308	22 308	44 350	85 669	130 019
Terrains	180	-	180	-	-	-	180	-	180
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	19 287	6 733	26 020	16 929	3 433	20 362	36 216	10 166	46 382
Total :	45 817	88 094	133 911	34 929	7 741	42 670	80 746	95 835	176 581
	pourcentage relatif ==>		34,2 %	65,8 %	81,9 %	18,1 %	45,7 %	54,3 %	

PDI 2023-2032 par catégories d'actifs (suite)

Ces investissements permettront la poursuite de la mise en œuvre des infrastructures requises pour la valorisation optimale des matières résiduelles tel que prévu dans le PDGMR 2020-2025 ainsi que le maintien de la capacité de mesure de l'état de l'environnement.

Avec le développement des infrastructures (CTMR, CTMO, écocentres, laboratoire), le besoin en budget de protection des actifs du Service s'équilibre avec le besoin de budget pour le développement d'autres infrastructures.

Des dépenses de 80,7 M\$ (45,7 %) pour la protection de l'actif et de 95,8 M\$ pour le développement (54,3 %).

Priorités du PDI 2023-2032 (Programmes)

Outils de collecte des matières résiduelles (renouvellement)	(priorité 1)	24,0 M\$
Protection et réfection de bâtiments – Environnement	(priorité 1)	0,9 M\$
Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de Mesures environnementales	(priorité 1)	6,4 M\$
Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	(priorité 3)	1,0 M\$
Protection du parc immobilier	(priorité 1)	37,5 M\$

Priorités du PDI 2023-2032 (Projets)

Priorité 1

Centre de compostage Saint-Laurent	7,3 M\$
Outils de collecte des matières organiques (déploiement)	5,1 M\$
Centre de biométhanisation de Montréal-Est	28,0 M\$
Centre de tri des matières recyclables - Lachine	4,3 M\$
Outils de collecte matières organiques - projets pilotes	0,3 M\$
Laboratoire de chimie (rénovation)	5,5 M\$

Priorité 2

Centre de biométhanisation - LaSalle	22,2 M\$
Conception et construction d'écocentres	24,9 M\$

Priorité 3

Outils collecte hors foyer (déploiement)	9,2 M\$
--	---------



Période de questions

Annexes



1. Mission
2. Organigramme 2022
3. Objectifs et réalisations 2022
4. Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Annexes - Budget de fonctionnement

1. Budget 2023: Revenus et dépenses par objets
2. Budget 2023: Revenus et dépenses par objets – Explication des écarts
3. Budget 2023: Dépenses par catégories d'emplois

Annexes - Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

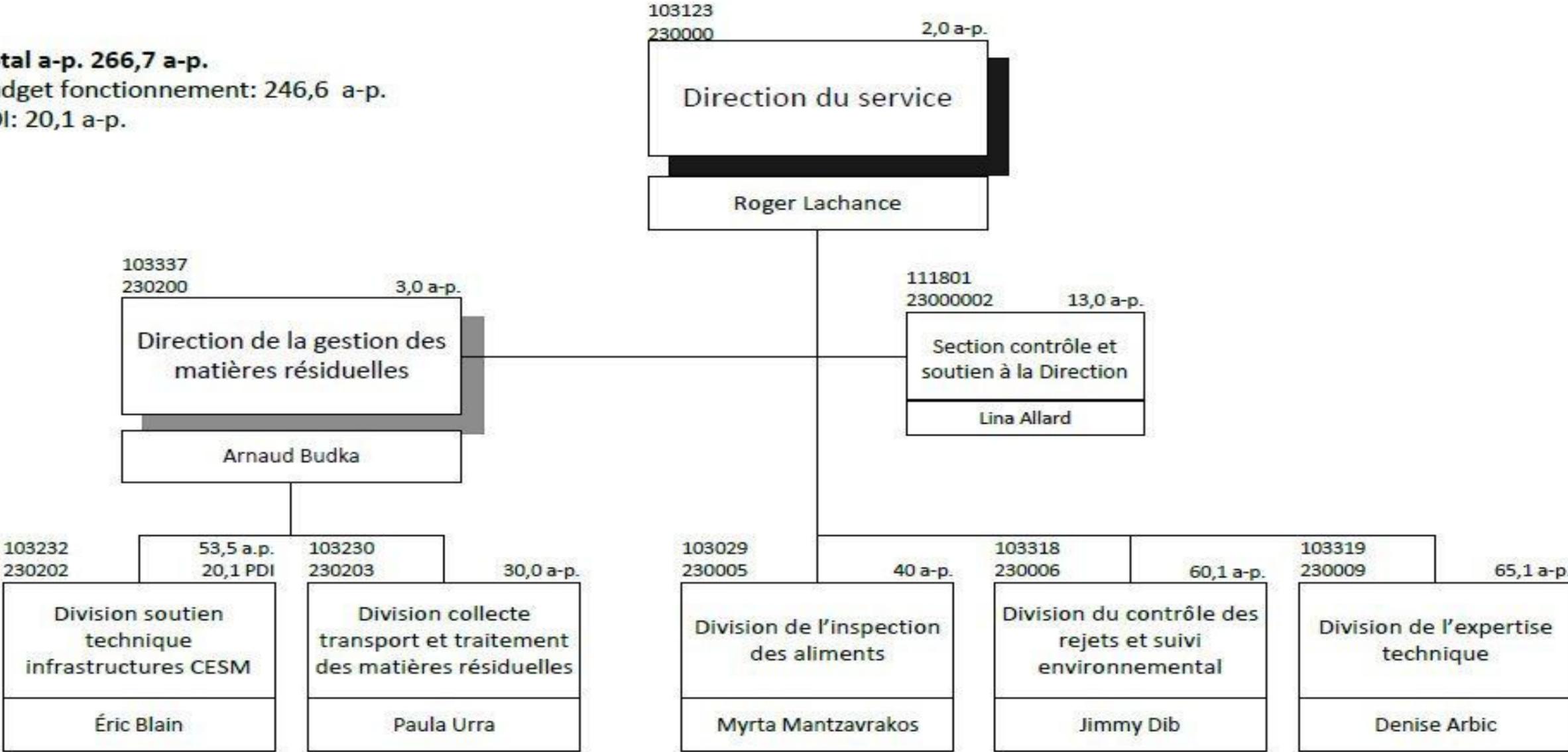
1. PDI 2023-2032 à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)
2. Liste des programmes
3. Liste des projets et programmes et leur source de financement
4. Impacts sur le budget de fonctionnement
5. Impacts sociaux et mesures de mitigation
6. Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre
7. Liste des programmes par compétences
8. Liste des projets par compétences
9. Liste des projets et programmes et leur provenances de financement externe
10. Écart entre le PDI 2022-2031 et le PDI 2023-2032 sur 10 ans.
11. Liste des acronymes

Mission

- Améliorer la qualité et le cadre de vie de la population de l'agglomération de Montréal par la sensibilisation de la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.
- Assumer auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

Organigramme 2022

Total a-p. 266,7 a-p.
 Budget fonctionnement: 246,6 a-p.
 PDI: 20,1 a-p.



Objectifs et réalisations 2022

Gestion des matières résiduelles

Terminer la construction et lancer la mise en service du centre de compostage de Saint-Laurent et du centre de biométhanisation de Montréal-Est

- CTMO Saint-Laurent: Les travaux sont complétés à plus de 90 %. Des enjeux contractuels majeurs avec l'entreprise titulaire du contrat de conception, construction et entretien du centre ont retardé la réalisation des travaux. Il est prévu que les premiers camions de collecte y soient acheminés au second trimestre 2023
- Centre de biométhanisation de l'est: La mise en opération est prévue en 2024.

Poursuite de la décontamination du terrain prévu pour l'implantation du CTMO par biométhanisation de LaSalle

Les travaux seront initiés en 2023 du fait d'un enjeu de disponibilité de main-d'œuvre. Cependant, l'échéance de fin des travaux reste inchangée (2024)

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Réduction à la source

- **Campagne de communication préalablement à l'entrée en vigueur du règlement interdisant les articles à usage unique et de la modification du règlement d'interdiction des sacs d'emplette**
 - Distribution de carte format affaires avec code QR par la DIA depuis janvier pour inviter les commerçants et restaurateurs à s'informer sur le site de la Ville sur les nouveaux règlements.
 - Envoi postal réalisé en juillet par le SECC à tous les commerçants et restaurateurs afin de les informer de la modification du Règlement sur la distribution des sacs d'emplettes. Plan de communication sur les AUU en cours et prévu d'être déployé d'ici la fin de 2022.
- **Planification d'un encadrement réglementaire concernant la gestion des invendus de l'industrie du textile et les matières organiques générées par les épiceries**
 - Échange avec Concertation-Montréal concernant leur objectif de consolidation d'un réseau de grands partenaires sur la gestion du textile post industriel et la communauté de pratique qu'ils ont mise en place.
 - La Ville dispose des pouvoirs requis pour cela. Cependant, au regard de l'absence de données quantitatives spécifiques, la première étape consisterait, sous toutes réserves, à déployer un dispositif réglementaire obligeant la mesure, l'estimation et la déclaration des quantités d'aliments comestibles perdus ou gaspillés et parties non comestibles associées, dans le but d'assurer un suivi et à effectuer une déclaration annuelle.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Réduction à la source

- **Poursuite des efforts visant la réduction du gaspillage alimentaire des commerces en intégrant les recommandations des consultations publiques tenues sur ce sujet à la suite de la réponse de l'administration à ces recommandations**
 - Préparation des réponses de l'administration aux recommandations émises par le commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (CEEDDGP).
 - Réalisation de deux études, l'une avec Recyc-Québec (RQ) au printemps 2022 pour quantifier les pertes et le gaspillage ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées dans la chaîne de valeur alimentaire montréalaise et l'autre avec le SDÉ sur le métabolisme des ressources et leur circularité avec un focus sur la chaîne de valeur en alimentation.
 - Participation aux groupes de travail du C40 et du National Zero Waste Council (NZWC).
 - Intégration des enjeux du gaspillage alimentaire dans le plan d'approvisionnement responsable développé par le SAPP.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

- **Détournement des matières organiques de l'enfouissement**
 - Poursuite du déploiement de la collecte dans les immeubles de 9 logements (arrondissements dont les contrats de collectes de matières organiques ont été renouvelés en novembre 2020 et en novembre 2022)
 - Déploiement atteint de 27 % des immeubles de 9 logements et plus en novembre 2022 (environ 42 000 portes).
 - Poursuite du déploiement de la collecte dans les écoles et accompagnement des autres institutions.
 - Déploiement réalisé dans 41 % (267) écoles primaires et secondaires, ainsi que dans 100 % du réseau des Cégeps.
- **Mobilisation des parties prenantes**
 - Analyse d'impact du projet de règlement de mise en oeuvre de la responsabilité élargie des producteurs et partage de cette analyse et contribution aux ateliers organisés par les organismes de gestion désignée pour assumer la responsabilité pour la gestion des contenants consignés (association québécoise du recyclage des contenants de boissons/AQCRB) et des matières recyclables (Éco Entreprise Québec/ÉEQ).
 - Suivi de la performance des projets pilotes concernant l'élargissement de la consigne sur les contenants de boissons prêts à boire et contribution au plan de déploiement à venir de la part des entreprises concernées.
 - Revue de la planification d'un deuxième centre de tri des matières recyclables sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

- **Optimisation des opérations de gestion des matières résiduelles**

- Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte en réévaluant la fréquence et outils de collectes et en intégrant des critères de transition écologique dans les clauses contractuelles (ex.: plan de réduction des émissions de GES) : initier les travaux pour le 3e bloc de renouvellement
- Octroi de 17 contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (dont deux incluant l'élimination) d'une valeur totale de 130 093 107,02 \$ en ayant réévalué, avec les territoires concernés, la fréquence de collecte et avec l'intégration de nouvelles mesures de suivi des quantifications d'émission de GES. Sollicitation du marché pour une zone sans émission dans Ville-Marie sans soumission.
- Planification du renouvellement des contrats du Bloc III.
- Révision de l'ensemble de la chaîne de valeur des écocentres afin de faire face aux enjeux du marché du transport, d'optimiser leur fonctionnement pour en réduire les coûts et planifier les prochaines infrastructures et les services permettant d'identifier des scénarios d'optimisation dont un projet d'optimisation de l'écocentre LaSalle visant à augmenter les taux de récupération de matières résiduelles. Démarche en cours pour implanter en 2023 le tri à la source du gypse dans les écocentres montréalais (faisant suite à un projet pilote à l'écocentre Saint-Laurent).
- Étude de marché (capacité) réalisée par le Service de l'approvisionnement sur le transport de matières résiduelles par conteneur.
- Déploiement progressif du SIGMR (Système intégré de gestion des matières résiduelles) : déploiement de l'application électronique de GAD (gestion des autorisations à déverser) à l'ensemble des territoires
- Le déploiement du SIGMR se fera à partir de 2023.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Complexe environnemental Saint-Michel (CESM)

Supporter la conversion progressive du CESM en grand parc urbain (parc Frédéric Back)

- Les travaux d'aménagement du boisé se poursuivent.

Compléter le transfert de l'opération l'usine de traitement du lixiviat au personnel de la Ville

- L'usine a atteint la performance attendue et la réception provisoire a eu lieu en octobre 2022.

Gestions des sols contaminés

Accompagner le service du développement économique dans les projets de développement de l'est de Montréal

- Quatre terrains admissibles pour un total de 8 M\$.

Qualité de l'air

Tout au long de l'année, poursuivre la révision du Règlement 2001-10 sur la qualité de l'air et ce, en collaboration avec le MELCC et la CMM

En collaboration avec la CMM, la Ville de Montréal a produit un projet de règlement modificateur visant principalement :

- modifications d'articles qui doivent être apportées de façon prioritaire;
- modifications d'articles qui visent à clarifier les pouvoirs de la CMM (et par le fait même de la Ville de Montréal qui applique le règlement).

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Qualité de l'air (suite)

Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2021) du RSQA (Réseau de surveillance de la qualité de l'air)

- Production du bilan annuel et publication sur le site Internet de la Ville.

Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences réglementaires sur l'assainissement de l'air.

- Du 1er janvier au 30 septembre 2022, le Service a émis 260 permis pour des établissements et travaux temporaires (air et eau) et surveillé la caractérisations de 6 compagnies (total de 37 jours de surveillance) et ce, afin de s'assurer de leur conformité.

Avant le 15 juin, selon les recommandations du comité de travail formé de la Ville, la DRSP, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le MELCCFP, acheter, maintenir et mettre en place les installations et équipements nécessaires aux mesures et à la surveillance de la qualité de l'air.

- Des rencontres se sont poursuivies avec la DRSP et le MELCCFP et le travail sur la mise à jour des études sur la santé respiratoire se poursuit par la DRSP. Un document vulgarisateur est attendu dans les prochains mois.

Qualité de l'eau et du milieu aquatique

Poursuivre le travail de révision du règlement sur la tarification des rejets des eaux usées ainsi que celui du règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux.

- Plusieurs rencontres de travail ont été effectuées dans le but de réviser les règlements relatifs aux rejets d'eaux usées.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Qualité de l'eau et du milieu aquatique (suite)

Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2021) du RSMA (Réseau de suivi du milieu aquatique).

- Production du bilan annuel et publication sur le site Internet de la Ville.

Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences du Règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la CMM.

- Du 1er janvier au 30 septembre 2022, le Service a émis 260 permis pour des établissements et travaux temporaires (air et eau), a prélevé 463 échantillons d'effluents industriels afin de s'assurer de leur conformité et 393 échantillons pour la tarification des eaux.

Eau potable, eaux usées, air, aliments, piscines et bassins artificiels

Passer avec succès l'évaluation bisannuelle sur site par les deux organismes accréditeurs le CEAEQ et le CCN quant à nos activités des laboratoires accrédités ISO 17025.

- Reporté en 2023.

Maintenir nos accréditations pour les analyses légales reliées à la production d'eau potable et à l'eau potable en réseau, les rejets industriels (air/eau), les aliments, les piscines et bassins artificiels et la qualité de l'air à la Ville de Montréal.

- Tous les domaines d'accréditations pour les analyses légales reliées à la production d'eau potable et à l'eau potable en réseau, les rejets industriels (air/eau), les aliments, les piscines et bassins artificiels et la qualité de l'air à la Ville de Montréal sont maintenus.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Eau potable, eaux usées, air, aliments, piscines et bassins artificiels (suite)

Mettre en place les exigences de la norme pour la certification ISO-45001 (2022-2023)

- La mise en place des exigences de la norme pour la certification ISO-45001 pour les laboratoires de Crémazie et DesBaillets est en développement. La demande de certification devrait se faire dans le deuxième trimestre de 2023.

Analyser le méthane dans des matrices de biogaz pauvre (1 % méthane – 4 % méthane) afin de réduire les émissions à effet de serre (méthane) en utilisant un biofiltre contenant des bactéries dans un milieu aérobique (projet pilote de Biofiltre au CESM, coopération de recherche Ville de Montréal - Université Sherbrooke)

- Le développement de la méthode a été mis en place et les analyses de méthane sont effectuées afin de déterminer l'impact des émissions à effet de serre en utilisant un biofiltre contenant des bactéries dans un milieu aérobique (projet pilote de Biofiltre au CESM, coopération de recherche Ville de Montréal - Université Sherbrooke).

Évaluer conjointement avec le CRSE la faisabilité de démarrer un laboratoire d'olfactométrie

- Le besoin d'évaluer la faisabilité de réaliser les analyses d'odeur à l'interne découle du peu de disponibilité des firmes externes utilisées au fil du temps.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Eau potable, eaux usées, air, aliments, piscines et bassins artificiels (suite)

Faire le suivi de la qualité de l'eau potable pour le projet de rénovation du réservoir Mac Tavish et mettre en place le test d'ATPmétrie afin de déterminer la contamination biologique

- Le suivi de la qualité de l'eau potable a été réalisé et le test mis en place en collaboration avec Réseau environnement.

Aménagement du laboratoire de chimie (Crémazie)

En collaboration avec le SGPI, fournir toutes les informations nécessaires pour effectuer les plans et devis technique pour l'aménagement futur du laboratoire d'analyses environnementales.

- Les informations ont été fournies au SGPI pour l'élaboration des plans et devis technique pour l'aménagement futur du laboratoire d'analyses environnementales. Le projet se poursuivra en 2023 afin de débiter les travaux à la fin de l'année.

Inspection des aliments

Poursuivre la réalisation de l'entente 2020-2022 avec le MAPAQ

- L'entente 2020-2022 Ville-MAPAQ a été réalisée avec plusieurs mesures d'adaptation dues à la pandémie.

Négocier la prochaine entente, sur 3 ans, avec le MAPAQ

- La négociation de la prochaine entente avec le MAPAQ est en cours et sera pour une année.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Inspection des aliments (suite)

Continuer d'adapter les activités de la division à la nouvelle réalité post-pandémie.

Reprise graduelle de toutes les activités à plein régime :

- Passage de 500 à 1 300 inspections par mois de janvier à mai.
- Ouverture graduelle des salles à manger, retour des inspections dans les garderies, écoles et centres d'accueil.
- Reprise de tous les programmes d'échantillonnage des aliments.
- Les enquêtes des plaintes des citoyennes et des citoyens et les vérifications des rappels de produits sont à nouveau réalisées lors de visites et non par téléphone.
- Consolidation de l'équipe d'inspection avec plusieurs embauches et formations, implantation de la formule hybride de télétravail et respect des consignes COVID-19.
- De avril à mai, plus de 1 000 nouveaux commerces ouverts dans le système informatique.
- Effort important mis sur la résorption des retards en inspection dûs aux fermetures temporaire
- Mise à jour importante de la clientèle à inspecter, car gros roulement de fermetures et ouvertures. Retour au nombre pré-pandémie de plus de 13 000 commerces alimentaires actifs à Montréal.
- De juin à août, reprise de l'inspection des événements spéciaux et festivals souvent confirmés à la dernière minute cette année.
- Le nombre de plaintes traitées est passé de 90 à 200 par mois. Le nombre d'infractions constatées est passé de 50 à 225 par mois au cours de l'année.

Objectifs et réalisations 2022 (suite)

Inspection des aliments (suite)

Poursuivre l'accompagnement des commerçants alimentaires dans leur transition écologique

- Collaboration avec la GMR dans les travaux entourant la commission sur le gaspillage alimentaire.
- Poursuite de notre collaboration avec le CSAM (Conseil du Système Alimentaire Montréalais) et de la mise en œuvre du GUTA (Guichet unique pour la transition alimentaire).
- Outils de communication / documents destinés aux restaurateurs et détaillants désirant réduire leur empreinte écologique en développement en collaboration avec la GMR.

Commencer l'application réglementaire de l'article 4 du règlement 2008-47 de la CMM sur les trappes à graisses

- Poursuite de la campagne de sensibilisation sur les trappes à graisse auprès des restaurateurs et détaillants.
- Depuis 5 ans, le taux de non conformité des commerces est passé de 10 % à 5 %. Émission de 4000 avertissements.
- Organisation des prochaines étapes de la délégation des pouvoirs sur l'article R2008-47 art. 14b) du CRSE à la DIA.

Accompagner la GMR dans la stratégie d'application des règlements sur le bannissement de certains plastiques à usage unique

- 2 500 cartons de sensibilisation sur le nouveau règlement bannissant certains AUU et les sacs de plastique ont été remis aux commerçants par les inspecteurs des aliments.

Indicateurs - Suivi des plaintes

Au 30 septembre 2022

+	Inspection des aliments			Contrôle des rejets et suivi environnemental			Expertise technique (laboratoire)			Service de l'environnement		
	Nombre de plaintes	24 h	10 jours	Nombre de plaintes	24 h	10 jours	Nombre de plaintes	24 h	10 jours	Nombre de plaintes	24 h	10 jours
Année												
2018	2681	100%	88%	1261	94%	97%	70	97%	100%	4012	98%	91%
2019	2855	100%	87%	1795	88%	98%	58	84%	100%	4708	95%	91%
2020	1876	100%	95%	1377	86%	98%	65	96%	100%	3318	94%	98%
2021	1514	100%	97%	1274	94%	100%	38	97%	92%	2826	97%	96%
2022	1557	100%	93%	820	96%	100%	39	97%	97%	2416	98%	97%

24h - % de plaintes prises en charge en 24 heures

10 J - % plaintes dont le retour au plaignant fait dans les 10 jours

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Indicateur au 30 septembre 2022					
	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'accidents avec perte de temps	5	6	5	6	3
Taux de fréquence	3,40%	4,20%	3,70%	4,35%	2,24%
Ratio d'assignation	71,00%	40,70%	67,90%	42,10%	10,90%

- Maintien de 4 comités locaux SST (cols bleus et cols blancs)
- Un comité sur les relations professionnels des cols bleus
- Une inspection ateliers et entrepôts
- Inspection terrain et véhicules
- Inspection des bureaux
- Suite au succès de l'équipe du CESM pour la certification ISO 14001 (2015) Management de l'environnement en 2017, En février 2022, l'équipe du CESM a reçu la certification ISO 45001 Gestion de la santé et sécurité au travail de la part du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Annexes Budget de fonctionnement



Budget 2023 – Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Autres services rendus	2 809,5	2 548,3	2 057,4	2 006,2	1 915,7	1 635,9	1 681,3
Autres revenus	(23,2)	5,5	-	-	0,2	-	-
Transferts	25 809,9	26 860,2	35 285,1	25 527,4	25 437,9	24 881,1	25 288,0
Total	28 596,2	29 414,0	37 342,5	27 533,6	27 353,8	26 517,0	26 969,3

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévision comparative 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 829,8	21 571,8	22 885,0	22 848,2	24 766,3	25 016,3	26 267,5
Transport et communication	646,0	513,0	341,6	423,4	502,4	911,1	1 524,9
Services professionnels	493,7	2 865,3	2 427,2	1 264,3	1 208,0	906,7	955,0
Services techniques et autres	111 824,3	120 088,2	127 241,3	126 204,4	135 969,8	147 203,7	161 401,8
Location, entretien et réparation	843,0	890,4	759,5	960,6	1 660,3	1 619,1	2 006,2
Biens non durables	1 718,7	1 242,4	1 105,2	1 301,7	1 843,2	1 905,6	2 053,5
Biens durables	3 321,3	26 390,5	28 274,8	5 898,5	1 940,9	1 471,7	1 709,3
Contributions à des organismes	131,4	146,2	25,0	28,0	175,8	170,5	171,8
Autres objets	33 758,3	(27 283,0)	(14 357,3)	(10 108,5)	(5 416,1)	(6 908,6)	(6 445,1)
Total	174 566,5	146 424,8	168 702,3	148 820,6	162 650,7	172 296,1	189 644,9

Budget 2023 – Revenus et dépenses par objets (suite)

Rémunération

- +837,5 k pour l'indexation et les ajustement de la rémunération global,
- +382,5 k quatre nouveaux postes, 2 postes pour le projet d'olfactométrie (un temporaire- un permanent) et 2 postes temporaires pour l'application réglementaire relié au PDGMR,

Autres familles de dépenses

- +610,1 k pour la réalisation d'actions du PDGMR (ISÉ/communication),
- +346,9 k pour l'optimisation du déploiement des bacs bruns (entreposage,entretien et réparation),
- +200,0 k pour la hausse des coûts pour les laboratoires - produits chimiques (autres biens non durables)
- Services techniques principalement pour les activités de la gestion des matières résiduelles
 - +12 817,8 k différence des taux d'indexation des contrats de collecte, transport, traitement et d'élimination des matières résiduelles incluant le carburant pour le transport aux écocentres (IPC et carburant),
 - +3 493,7 k bonification du service et hausse des coûts des collectes et transport des matières résiduelles (renouvellement contrats,
 - -2 832 k variation du tonnage pour le traitement, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles en lien avec le PDGMR,
 - +2 201,0 k hausse des coûts moyens pour le traitement et l'élimination des matières résiduelles (renouvellement des contrats),
 - -604,5 k traitement des matières recyclables – évolution du marché favorable,

Note: autres objets : permet d'annuler l'impact des dépenses de l'exercice qui sont couvertes par la réserve du PEPSC et du CESM pour un impact nul sur le budget de fonctionnement du Service de l'environnement.

Budget 2023 – Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	2 733,9	3 025,0	2 995,2	3 258,9	3 420,7	3 512,8
Sous-total — Cadres	2 733,9	3 025,0	2 995,2	3 258,9	3 420,7	3 512,8
Contremaîtres	115,3	119,3	117,8	118,9	114,5	120,5
Cols blancs	11 483,4	11 855,4	12 342,2	12 839,7	13 383,0	13 992,8
Professionnels	6 818,2	6 555,2	7 646,0	7 832,3	7 978,9	8 502,8
Cols bleus	603,4	612,1	626,5	640,4	664,6	687,7
Gestion des postes vacants	(533,5)	(538,2)	(534,6)	(537,2)	(545,4)	(549,1)
Total	21 220,7	21 628,8	23 193,1	24 153,0	25 016,3	26 267,5



Annexes

Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

PDI à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)

PDI 2023-2032 : 165,9 M\$

- Au net, un montant de 165,9 M\$ sera à la charge des contribuables, soit 94 % du PDI planifié
- 10,7 M\$ financés par des subventions, soit 6 % du financement total
- 38,6 M\$ (23,3 %) des investissements prévus par le Service relèvent du conseil municipal
- 127,3 M\$ (76,7 %) relèvent du conseil d'agglomération

(en milliers de dollars)

MODES DE FINANCEMENT	Total 2023-2027			Total 2028-2032			Total 2023-2032		
	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total
Programmation déposée	22 002	111 909	133 911	16 604	26 066	42 670	38 606	137 975	176 581
Source de financement externe									
Transferts (subventions)	-	(10 683)	(10 683)	-	-	-	-	(10 683)	(10 683)
	-	(10 683)	(10 683)	-	-	-	-	(10 683)	(10 683)
Montant à la charge des contribuables	22 002	101 226	123 228	16 604	26 066	42 670	38 606	127 292	165 898

Liste des programmes

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Réalizations antérieures				Budget original	PDI 2023-2032		
			2018	2019	2020	2021	2022	Total 2023-2027	Total 2028-2032	Total 2023-2032
Environnement	50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	166	-	39	156	904	630	250	880
	50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	262	652	431	928	560	3 650	2 725	6 375
	55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	11	115	69	46	100	500	500	1 000
	55600	Outil de collecte des matières recyclables (renouvellement)	740	714	711	1 076	2 210	6 175	6 175	12 350
	55605	Outil de collecte des matières résiduelles (renouvellement)		109	146	536	702	4 371	7 279	11 650
	52100	Protection du parc immobilier						19 500	18 000	37 500
Total :			1 179	1 590	1 396	2 742	4 476	34 826	34 929	69 755

Liste des projets par compétences et leurs provenances de financement externe

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROJET	Coûts fiches (net)	PDI 2022-2031 (brut)			Source externe de financement	Projet net
			Avant 2023	Total 2023-2027	Total 2028-2032	Total 2023-2032	Total 2023-2032	Total 2023-2032
Environnement	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	100 311	7 153	138	7 291	-	7 291
	50030	Outils collecte hors foyer (déploiement)	350	6 000	3 150	9 150	-	9 150
	50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	279	5 535	-	5 535	-	5 535
	50041	Outils de collecte des matières organiques (déploiement)	12 562	5 124	-	5 124	-	5 124
	50050	Outil collecte matières organiques - projets pilotes	1 668	332	-	332	-	332
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	3 763	19 701	2 451	22 152	10 683	11 469
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	68 806	27 891	145	28 036	-	28 036
	51515	Conception et construction d'écocentres	214	23 084	1 857	24 941	-	24 941
	55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	43 668	4 265	-	4 265	-	4 265
Total :			231 621	99 085	7 741	106 826	10 683	96 143

Impacts sur le budget de fonctionnement (BF)

Bonification des services de collecte des matières résiduelles

Projets pilotes (collecte des matières organiques dans les unités de 9 logements et plus) : 330,0 k\$

Collecte et transport des nouvelles collectes (déploiement de la collecte des matières organiques, 9 et plus et ICI) : Impact difficile à évaluer au regard du marché de la collecte et du transport de matières résiduelles. La nouvelle collecte est mise en œuvre dans la majorité des cas en substitution d'une collecte d'ordures ménagères - Ce déploiement s'accompagne de campagne d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) spécifique dont le coût est réparti entre les arrondissements et le SENV.

Centre de traitement :

Centre de compostage Saint-Laurent: Impact estimé pour 2023 dans les conditions actuelles de marché de 767,0 k\$

Centre de biométhanisation Montréal-Est : Impact estimé pour 2023 dans les conditions actuelles de marché de 458,0 k\$

L'impact sur le BF de la mise en service de ces deux infrastructures sera réévalué suite aux prix obtenus du marché pour le renouvellement des contrats pour le traitement des matières organiques (renouvellement en cours)

Impacts sociaux et mesures de mitigation

Appréhension de nuisances causée par l'implantation de centres de traitement des matières organiques

Mesure de mitigation

- Comité de suivi en place depuis plusieurs années impliquant les parties prenantes concernées.
- Intégration des recommandations faites, en réponse aux consultations publiques réalisées.
- Sas double porte pour entrée/sortie des camions et bâtiment sous pression négative.
- Système de lavage des roues de camions dans le bâtiment.
- Redondance dans les systèmes de traitement de l'air et captage à la source (espaces fermés).
- Limites de détection d'odeurs fixées en limite de propriété et non au premier récepteur.
- Certification LEED Or des installations.
- Compost de qualité BNQ Grade A (sans restriction d'usage).
- Établissement d'un plan de communication en partenariat avec le Service des communications.

Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre

Les infrastructures en développement ou en planification disposeront d'accès universels (écocentres, centre de tri et centres de traitement des matières organiques). Les mesures ont été réalisées dans les écocentres déjà construits.

Liste des programmes par compétences

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/DIRECTION	N°	PROGRAMME	Compétence	Réalizations antérieures					Budget original	PDI 2023-2032		
				2018	2019	2020	2021	2022	Total 2023-2027	Total 2028-2032	Total 2023-2032	
Environnement	50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	A	166	-	39	156	904	630	250	880	
	50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	A	262	652	431	928	560	3 650	2 725	6 375	
	55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	A	11	115	69	46	100	500	500	1 000	
	55600	Outil de collecte des matières recyclables (renouvellement)	M	740	714	711	1 076	2 210	6 175	6 175	12 350	
	55605	Outil de collecte des matières résiduelles (renouvellement)	M	-	109	146	536	702	4 371	7 279	11 650	
	52100	Protection du parc immobilier	A	-	-	-	-	-	19 500	18 000	37 500	
Total :				1 179	1 590	1 396	2 742	4 476	34 826	34 929	69 755	

Liste des projets par compétences

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROJET	Compétence	Coûts fiches (net)	PDI 2023-2032 (brut)			Source externe de financement	Projet net
				Avant 2023	Total 2023-2027	Total 2028-2032	Total 2023-2032	Total 2023-2032	Total 2023-2032
Environnement	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	A	100 311	7 153	138	7 291		7 291
	50030	Outils collecte hors foyer (déploiement)	M	350	6 000	3 150	9 150	-	9 150
	50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	A	279	5 535	-	5 535	-	5 535
	50041	Outils de collecte des matières organiques (déploiement)	M	12 562	5 124	-	5 124	-	5 124
	50050	Outil collecte matières organiques - projets pilotes	M	1 668	332	-	332	-	332
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	A	3 763	19 701	2 451	22 152	10 683	11 469
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	A	68 806	27 891	145	28 036		28 036
	51515	Conception et construction d'écocentres	A	214	23 084	1 857	24 941	-	24 941
	55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	A	43 668	4 265	-	4 265	-	4 265
									-
Total :				231 621	99 085	7 741	106 826	10 683	96 143

Liste des projets et programmes et leurs provenances de financement externe

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	No	PROJET	PDI 2023-2032 (brut)	Source externe de financement no 1	Intitulé source externe no 1	PDI 2023-2032 (net)
Environnement	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	22 152	10 683	EBI	11 469
Total :			22 152	10 683		11 469

Écart entre le PDI 2022-2031 et le PDI 2023-2032 sur 10 ans

(en million de dollars)

N°	PROGRAMME / PROJET	PDI 2022-2031 (brut)							PDI 2023-2032 (brut)							Écart Total	Explications			
		2022	2023	2024	2025	2026	Total 2022 - 2026	Total 2027-2031	Total	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2023 - 2027			Total 2028-2032	Total	
50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	904,0	150,0	150,0	50,0	50,0	1 304,0	250,0	1 554,0	330,0	150,0	50,0	50,0	50,0	630,0	250,0	880,0	(674,0)		
50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	560,0	475,0	475,0	500,0	500,0	2 510,0	2 725,0	5 235,0	1 700,0	475,0	475,0	500,0	500,0	3 650,0	2 725,0	6 375,0	1 140,0	Aménagement d'un nouveau laboratoire pour l'actinométrie	
55555	Mise aux normes, protection et réfection des éco-centres	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	500,0	500,0	1 000,0	100,0	100,0	100,0	100,0	500,0	500,0	1 000,0	-			
52100	Protection du parc immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	3 500,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	4 000,0	19 500,0	18 000,0	37 500,0	37 500,0	Nouveau programme pour la protection du parc immobilier	
55600	Outil de collecte des matières recyclables	2 210,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	7 150,0	6 175,0	13 325,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	6 175,0	6 175,0	12 350,0	(975,0)	L'écart s'explique par utilisation de stocks disponibles de bacs Montréalais en 2022 (Villeray, Plateau, Ville-Marie).	
55605	Outil de collecte des matières résiduelles	702,0	702,0	703,0	735,0	1 007,0	3 849,0	7 026,0	10 875,0	702,0	703,0	735,0	1 007,0	1 224,0	4 371,0	7 279,0	11 650,0	775,0	Ajustement des hypothèses de remplacement des bacs pour ordures ménagères (bacs qui arrivent en fin de vie).	
50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	40 431,0	4,0	4,0	75,0	100,0	40 614,0	316,0	40 930,0	6 796,0	4,0	75,0	100,0	178,0	7 153,0	138,0	7 291,0	(33 639,0)	Il s'agit ici d'un projet en phase de réalisation. Le taux de réalisation est différent de la planification initiale mais le coût total du projet demeure inchangé.	
50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	1 350,0	1 350,0	950,0	950,0	950,0	5 550,0	3 800,0	9 350,0	1 200,0	1 200,0	1 200,0	1 200,0	1 200,0	6 000,0	3 150,0	9 150,0	(200,0)		
50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	267,0	2 678,0	1 150,0	20,0	-	4 115,0	-	4 115,0	425,0	2 312,0	2 526,0	272,0	-	5 535,0	-	5 535,0	1 420,0	Révision des coûts avec l'avancement du projet	
50041	Outils de collecte des matières organiques	700,0	1 650,0	1 624,0	1 216,0	-	5 392,0	-	5 392,0	1 634,0	2 195,0	1 095,0	-	-	5 124,0	-	5 124,0	(268,0)		
50050	Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI	1 265,0	-	-	-	-	1 265,0	-	1 265,0	332,0	-	-	-	-	332,0	-	332,0	(933,0)	Intégration dans le déploiement de la collecte des matières organiques (projet 50041)	
51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	9 658,0	12 277,0	1 815,0	14 817,0	72 098,0	110 665,0	54 405,0	165 070,0	14 650,0	4 275,0	423,0	182,0	171,0	19 701,0	2 451,0	22 152,0	(142 918,0)	Infrastructure en planification, son échéancier a été révisé avec une réalisation après 2032 (hors PDI).	
51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	59 606,0	13 129,0	671,0	749,0	774,0	74 929,0	1 007,0	75 936,0	24 316,0	3 203,0	78,0	103,0	191,0	27 891,0	145,0	28 036,0	(47 900,0)	Il s'agit ici d'un projet en phase de réalisation. Le taux de réalisation est différent de la planification initiale. Augmentation des contingences du contrat de 8 à 17,5 %.	
51414	Centre pilote de prétraitement - Montréal-Est	222,0	235,0	242,0	1 368,0	13 121,0	15 188,0	16 737,0	31 925,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(31 925,0)	La planification a été révisée et le projet retourne en phase de justification.
51515	Conception et construction d'éco-centres	125,0	2 617,0	1 902,0	4 110,0	13 683,0	22 437,0	2 390,0	24 827,0	-	592,0	6 361,0	6 715,0	9 416,0	23 084,0	1 857,0	24 941,0	114,0	Peu de travaux sur ces projets en attente de la finalisation du choix des sites d'accueil. Report de la construction de l'éco-centre Sud-Ouest de 2025 à 2026, et celle de l'éco-centre Dickson de 2027 à 2028, en particulier.	
55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	4 394,0	-	-	-	-	4 394,0	-	4 394,0	4 265,0	-	-	-	-	4 265,0	-	4 265,0	(129,0)	Report de la réception provisoire 2023 (enjeux contractuels).	
55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	1 142,0	12 967,0	27 878,0	15 022,0	80,0	57 109,0	-	57 109,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(57 109,0)	Report du projet associé à la transition de la nouvelle approche REP (responsabilité élargie des producteurs) (loi 65) - modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective.
Total		123 636,0	49 589,0	39 099,0	40 949,0	103 698,0	356 971,0	95 331,0	452 302,0	61 385,0	20 444,0	18 353,0	15 464,0	18 265,0	133 911,0	42 670,0	176 581,0	(275 721,0)		
Source de financement externe		96 740,0	27 936,0	29 378,0	18 862,0	23 044,0	195 960,0	17 217,0	213 177,0	8 325,0	2 201,0	145,0	12,0	-	10 683,0	-	10 683,0	(202 494,0)		
Total des investissements nets		26 896,0	21 653,0	9 721,0	22 087,0	80 654,0	161 011,0	78 114,0	239 125,0	53 060,0	18 243,0	18 208,0	15 452,0	18 265,0	123 228,0	42 670,0	165 898,0	(73 227,0)		

Liste des acronymes

- AO : Appel d'offres
- A.P. : Année-personne
- ASPC : Agence de santé publique du Canada
- CDN-NDG : Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-De-Grâce
- CEAEQ : Centre d'Expertise en Analyse Environnementale du Québec
- CESM : Complexe environnemental de Saint-Michel
- CIA : Comité interne en alimentation
- CMM : Communauté métropolitaine de Montréal
- CCN : Conseil canadien des normes
- CRD : Résidus de construction, rénovation et démolition
- CSAM : conseil du système alimentaire montréalais
- CUU: contenant à usage unique
- C.T. : Collecte transport
- CTMO : Centres de traitement des matières organiques
- DA : Directeurs d'arrondissement
- DEP : Division de l'eau potable
- DRSP: Direction régionale de la santé publique
- EBI : Entreprise de recyclage et gestion des matières recyclables
- ECCC : Environnement et Changement climatique Canada
- GDC : Gestion demandes citoyens
- GMR : Gestion des matières résiduelles
- GUTA : Guichet unique pour la transition alimentaire
- H₂S : Sulfure d'hydrogène
- ISÉ : Information, sensibilisation et éducation

Liste des acronymes (suite)

- ISO : Organisation internationale de normalisation
- MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- MELCCFP : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs
- MTQ : Ministère des Transports du Québec
- NOX : Oxyde d'azote
- OGD : Organisme de gestion désigné
- PDGMR : Plan de gestion des matières résiduelles
- RCG : Règlement du conseil d'agglomération
- REP : Responsabilité élargie des producteurs
- RNSPA : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique
- RSC : Rebutis Solides Canadiens (Groupe Tiru)
- RSMA : Réseau de suivi du milieu aquatique
- RSQA : Réseau de surveillance de la qualité de l'air
- SAM : Système alimentaire montréalais
- SENV : Service de l'Environnement
- SGPI : Service de la gestion et planification immobilière
- SIGMR : Système d'information de Gestion des matières résiduelles
- SIVT : Service des infrastructures, de la voirie et des transports
- SPSPPO : Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle
- SSME : Santé, sécurité, mieux-être
- STI : Systèmes de transport intelligents
- VG : Vérificateur général

Montréal 

M. Roger Lachance
Directeur

Service de l'environnement
801 Brennan, 9e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4
514 872-7540
roger.lachance@montreal.